AGIR pour la BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Inventaire de l'avifaune rupestre reproductrice sur la falaise de la Baume (Mouthier-Hautepierre, 25)

Réalisation : LPO Franche-Comté

Janvier 2019

Référence du document :
LAUBIN A. (2019). Inventaire de l'avifaune rupestre reproductrice sur la falaise de la Baume (Mouthier-Hautepierre, 25). LPO Franche-Comté 9 p.

Photographies de première page : Martinet à ventre blanc et falaise de la Baume ©A.Laubin et LPO Franche-Comté.

Table des matières

Table des matières 1
1. PREAMBULE 2
2. Méthodologie 2
2.1. Protocole d'étude 2
2.2. Localisation du site d'étude 2
3. Résultats 3
3.1. Martinet à ventre blanc, *Tachymarptis melba* 3
3.2. Hirondelle de rochers, *Ptyonoprogne rupestris* 3
3.3. Grand corbeau, *Corvus corax* 3
3.4. Faucon crécerelle, *Falco tinnunculus* 3
3.5. Synthèse des enjeux 3
4. Préconisations 8
5. Ressources bibliographiques 9

1. PREAMBULE

Le présent document s'inscrit dans une démarche de demande de dérogation de la Fédération Française de la montagne et de l'escalade (FFME) pour l'équipement de falaises classées en Arrêté de protection de biotope dans le Doubs. Ainsi, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a été sollicité par la FFME pour produire un porter à connaissance des enjeux avifaunistiques (hors Faucon pèlerin) sur le site de la Baume ou une demande de rééquipement de voies et de création des voies est envisagée (Figure 1). **Dans la suite du rapport le grand rectangle rouge sera considéré comme le secteur Ouest et les petits rectangles rouges et le rectangle vert comme le secteur Est.**

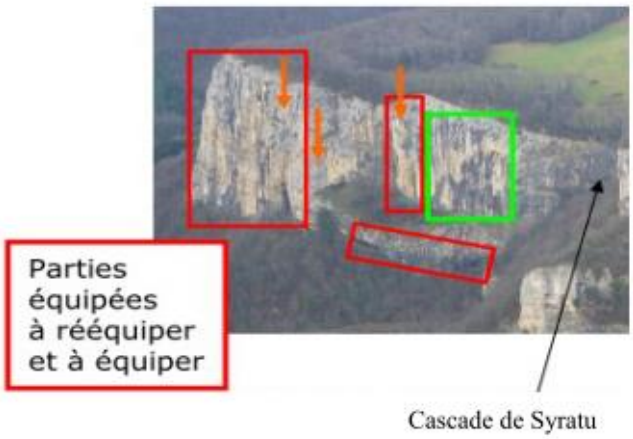

Figure 1 : Demande d'équipement et de rééquipement de voies sur le site de la Baume ©FFME.

2. Méthodologie

2.1. Protocole d'étude

Les données concernant l'avifaune rupestre reproductrice au lieu-dit « Falaise de la Baume-Cascade de Syratus » de la base de données de la LPO Franche-Comté ont été consultées. Deux journées de prospection ont été menées sur site et le suivi a été réalisé depuis 5 points de vue. Le premier passage a eu lieu en début de saison de reproduction (11 juin), le second à la période d'incubation/d'élevage des jeunes (12 juillet). Les observateurs équipés de jumelle et de longue-vue ont prospectés l'ensemble de la falaise pour identifier les sites de reproduction et l'utilisation de l'espace par les espèces rupestres. Les cavités et vires ont toutes étés prospectés avec attention. Des photos ont été prises pour localiser les sites de reproduction coloniaux (Martinet à ventre blanc) et la localisation précise des nids (Hirondelle de rochers).
Une dernière visite a été réalisée avec Gilles Blachon, technicien au CT FFME 25 le 15 février 2019 pour préciser les enjeux avifaune sur la colonie n°4 ainsi qu'au niveau du reposoir d'hirondelle de rochers.

2.2. Localisation du site d'étude

Le site d'étude se situe sur la commune de Mouthier-Hautepierre dans le Doubs. Il est nommé site de la Baume (site n°73) par la FFME.

3. Résultats

3.1. Espèces à enjeu connues sur le site

Dans la base de données LPO le Martinet à ventre blanc, l'Hirondelle de rocher, le Grand corbeau, le Faucon crécerelle et le Faucon pèlerin sont les quatre espèces connues comme nicheuse certaine sur le site d'étude. Les résultats sont illustrés par espèce puis sous forme d'une synthèse des enjeux à l'échelle du site. La localisation de l'aire du Faucon pèlerin est connue et cette espèce ne sera pas traitée par la suite.

Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge franche comte 2017	Période de reproduction
Faucon crécerelle	*Falco Tinnunculus*	LC	1er avril au 30 juin
Faucon pèlerin	*Falco Peregrinus*	VU	1er février au 30 juin
Martinet à ventre blanc	*Tachymarptis Melba*	VU	1er avril au 31 aout
Hirondelle de rochers	*Ptyonoprogne Rupestris*	LC	1er avril au 31 aout
Grand Corbeau	*Corvus Corax*	NT	1er janvier au 15 juin

Légende catégories UICN : RE : Éteint en Franche-Comté ; CR : Au bord de l'extinction ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Potentiellement menacé ; LC : Non menacé ; DD : Données insuffisantes ; NE : Non évalué

Tableau 1. Liste des espèces nicheuses à enjeux

3.2. Martinet à ventre blanc, *Tachymarptis melba*

L'espèce a été contactée lors des deux passages et 4 colonies ont pu être localisées précisément (Figure 2 et Figure 3). Le 11 juillet au moins 29 individus en vol ont pu être contactés simultanément. Ces données illustrent l'importance du site pour la reproduction de cette espèce classée vulnérable sur la liste rouge régionale.

3.3. Hirondelle de rochers, *Ptyonoprogne rupestris*

L'espèce a été contactée lors des deux passages. Au premier passage un maximum de 15 individus a pu être observé et un nid actif a été localisé sur la partie Ouest de la falaise. Un reposoir principal a également été identifié (Figure 2 et Figure 3). Le 11 juillet seul le nid découvert le 12 juin était actif (poussins quasi-volants) et très peu d'individus étaient présents. Sur le secteur Est aucun nid actif n'a été observé.

3.4. Grand corbeau, *Corvus corax*

Aucun individu de grand corbeau n'a été contacté sur le site. L'espèce n'est plus connue comme nicheuse depuis 2014.

3.5. Faucon crécerelle, *Falco tinnunculus*

L'espèce a été contactée lors des deux passages. En 2018 aucun nid ne se situe sur les secteurs équipés ou à rééquipés. L'espèce semble avoir niché plus sur la partie est de la falaise. Aucune localisation précise du nid n'a pu être apportée.

3.6. Synthèse des enjeux

Les principaux enjeux concernent la présence de Martinet à ventre blanc et d'Hirondelle de rochers en reproduction et se concentrent sur le secteur Ouest de la falaise (secteur identifié par la FFME comme à rééquiper). Sur le secteur Est aucune colonie de Martinet à ventre blanc n'a été identifiée et seuls d'ancien nids d'Hirondelle de rocher ont été observés. Les enjeux identifiés sur le secteur Ouest sont illustrés ci-dessous.

Figure 2 : Première vue d'ensemble (hors reposoir à Hirondelle de rochers et colonie 4) des enjeux avifaune rupestre identifiés sur le secteur Ouest de la falaise de la Baume.

En blanc : colonies de Martiner à ventre blanc ; en rouge : nid d’Hirondelle de rochers. © LPO Franche-Comté.

Figure 3 : Première vue d'ensemble des enjeux avifaune rupestre identifiés sur le secteur Ouest de la falaise de la Baume.

En blanc : colonies de Martinet à ventre blanc ; en rouge : nid et reposoir d’Hirondelle de rochers. © LPO Franche-Comté.

Figure 4 : Focus sur le reposoir d'Hirondelle de rochers et la colonie 4 © G. Blanchon.

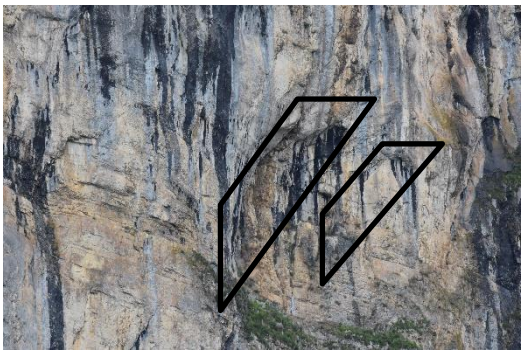

Colonie n°1 et 1'. Il s'agit de la colonie la plus importante avec au maximum 8 individus observés simultanément en entrée/sortie de colonie lors du second passage. Au moins deux failles sont utilisées.

Colonie n°2. Au maximum 4 individus ont été observés en entrée/sortie de colonie lors du second passage.

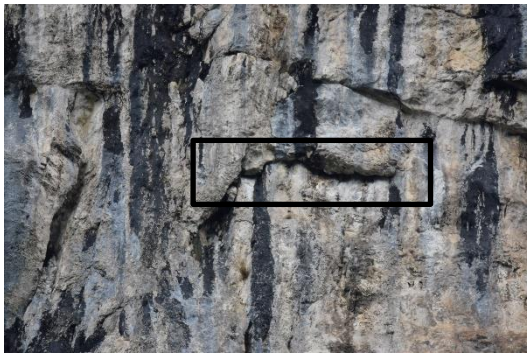

Colonie n°3. Au maximum 4 individus ont été observés en entrée/sortie de colonie lors du second passage.

Colonie n°4. 2 individus ont été observés en entrée/sortie de colonie lors du second passage. (localisation précise ici et plus approximative sur la figure 4).

4. Préconisations

Le Martinet à ventre blanc et l'hirondelle de rocher sont deux espèces qui se reproduisent plus tardivement que le Faucon pèlerin (envol des jeunes entre juillet et août). Compte tenu de cet élément et de l'importance du site pour la conservation de ces espèces en région, il conviendra d'étendre l'interdiction d'escalade sur la partie haute du secteur Ouest (voies longues, secteur en rouge) à la fin août.

Concernant les voies courtes situées en partie basse du secteur ouest il conviendrait également de condamner l'accès à la voie des parisiens (voies 18) jusqu'au 30 aout. Concernant les voies 19 à 33 leur accès pourra être autorisé à partir du 15 juin si aucun nid d'hirondelle de rochers ou de martinet à ventre blanc n'était observé à proximité immédiate des voies au 15 juin (secteur en orange). Pour ce faire, il conviendrait de demander aux usagers de contacter le technicien de la FFME et/ou la LPO FC et/ou la DREAL en cas de présence de nid au 15 juin. Dans ce sens une signalétique dédiée à cet enjeu pourrait être apportée sur le site ainsi que dans les documents de sensibilisation fournis par la FFME.

Sur le secteur Est (secteur en vert) aucun nouvel enjeu n'a été identifié ainsi l'escalade pourrait y être autorisée en dehors de la période d'interdiction associée à la présence du Faucon pèlerin en reproduction (15 février au 15 juin) (Figure 5).

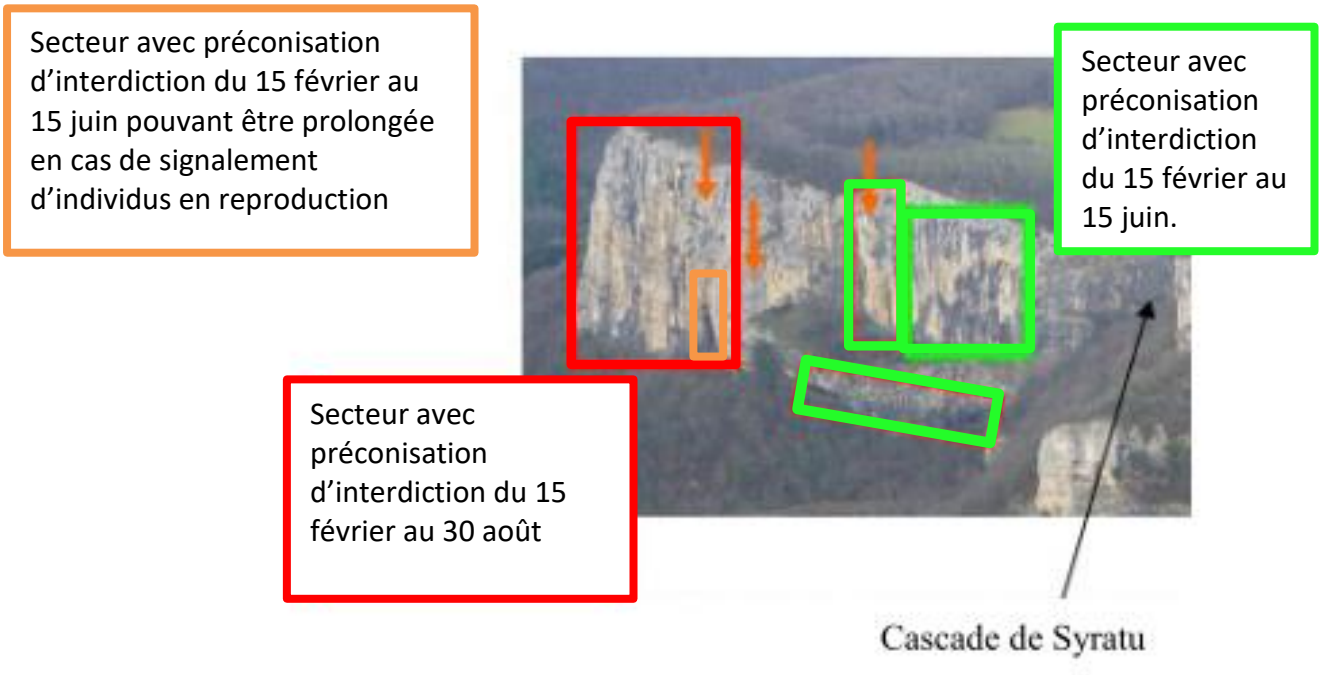

Figure 5 : Préconisations d'usage pour la conciliation de la pratique d'escalade avec l'avifaune rupestre sur le site de la Baume © LPO Franche Comté, FFME.

5. Ressources bibliographiques

Fiche espèce du Martinet à ventre blanc : https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/les-oiseaux-de-suisse/martinet-a-ventre-blanc

Fiche espèce de l'Hirondelle de rocher : https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/les-oiseaux-de-suisse/hirondelle-de-rochers

GIROUD I., PAUL J.-P., CHALVIN L., MAAS S., GIROUD M., COEURDASSIER M., CRETIN J-Y., MICHELAT D., LOUITON F. (2017). Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne- Franche-Comté, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, 24 p.

PHILIP P. & BOURGUET N. (2016). Accompagnement et préconisations suite à une demande de dérogation sur APPB pour l'équipement de voies d'escalades sur 6 sites du Doubs. LPO Franche-Comté-CD FFME 25, 4p.

Site internet et base de donnée en ligne de la LPO Franche-Comté : http://franche-comte.lpo.fr